

Cyclomania: préparation des données pour les communes

1 Quelles données sont récoltées par l'appli Cyclomania?

Après activation du traceur et avec le consentement de l'utilisateur ou de l'utilisatrice, l'appli Cyclomania enregistre automatiquement les données de mobilité en arrière-plan. Ces données de mobilité comprennent, pour chaque déplacement, le mode de transport utilisé (voiture, vélo, marche, bus, train, tram ou métro), l'itinéraire effectué, la date du trajet, les heures de départ et d'arrivée, ainsi que la distance parcourue.

2 Quelles données sont transmises aux communes, villes et régions dans le cadre de la prestation annexe Cyclomania?

Les données suivantes sont transmises aux communes, villes ou régions qui organisent un défi Cyclomania:

- Le nombre de trajets effectués à vélo et à pied par jour et par segment de route durant le mois du défi. Les données sont anonymisées et agrégées sur une base journalière. Elles ne peuvent être transmises que pour les segments de route empruntés au moins dix fois. Si ce seuil se révèle trop restrictif, les données pourront par exemple être agrégées sur une base hebdomadaire.
- Les communes reçoivent uniquement les données se rapportant à leur défi. Elles peuvent déterminer le périmètre à prendre en compte en indiquant les codes postaux correspondants.
- Les communes qui se regroupent pour réaliser un défi commun reçoivent les données se rapportant à la région entière, et non les données se rapportant à leur seul territoire.

Les données sont mises en évidence sur une carte accessible sur la plateforme Mobility Insights de Swisscom. Les possibilités de filtre suivantes sont proposées:

- Durée (jour, semaine, mois)
- Déplacements à vélo et/ou à pied
- Code postal

Les données sont également mises à disposition sur une plateforme Internet à des fins d'exportation (format GeoJSON).

3 Garantie de l'anonymat des utilisateurs et utilisatrices

Au moment de la préparation des données, celles-ci sont anonymisées par la suppression des données à caractère personnel. Les données sont ensuite regroupées par segments de route. Seul le nombre de trajets recensés par segment de route est transmis. Les données ne peuvent être communiquées que pour les segments de route qui ont été empruntés au moins dix fois dans un temps défini. Ce seuil empêche toute identification de personnes sur la base du trajet parcouru.

Qualité des données

L'action Cyclomania utilise le système de traçage de la société MOTIONTAG. Ce système enregistre en arrière-plan tous les déplacements des utilisateurs et utilisatrices. Le principal défi auquel ce système est confronté est de parvenir à recenser des données les



plus précises possible tout en ménageant la batterie du téléphone. MOTIONTAG table sur une précision de 90 à 95% pour les trajets enregistrés. Ces données sont ensuite comparées par Swisscom avec les segments de route d'OpenStreetMap. À l'aide de points GPS, l'algorithme détermine sur quel segment de route la personne pourrait s'être effectivement déplacée. OpenStreetMap est une carte sous licence libre, gérée par la communauté. Pour cette raison, il est possible que les résultats diffèrent légèrement de la réalité dans certains secteurs.

Compte tenu des éléments susmentionnés, les données de mobilité générées peuvent être considérées comme une approximation de la réalité. L'action Cyclomania ne peut donc pas garantir la précision absolue des données. Celles-ci donnent des indications sur les flux généraux de mobilité et les volumes relatifs de trafic, mais ne renseignent pas sur les trajets effectivement parcourus par les participant·es.

PLATEFORME MOBILITY INSIGHTS

